

A l'initiative de « 13 novembre – Fraternité et Vérité » cinq associations de victimes ou d'aide aux victimes du terrorisme ont co-signé, le 28 mars dernier, **une lettre ouverte aux candidats à la présidentielle**.

Trois candidats nous ont répondu directement (Benoit Hamon, Marine Le Pen et Nicolas Dupont-Aignan) dont vous trouverez les réponses plus loin.

Nous avons été invités, le 29 mars, en compagnie d'associations d'aide aux victimes, à **un débat** organisé par le C.A.T. (Centre d'Analyse du Terrorisme) **avec les représentants des principaux candidats**: François Pirenne pour Jean-Luc Mélenchon, le député PS Dominique Raimbourg pour Benoit Hamon, Jérôme Rivière pour Marine Le Pen, le Président du Département des Alpes-Maritimes Eric Ciotti pour François Fillon et le député PS Christophe Castaner pour Emmanuel Macron. Réforme des services de renseignement, déchéance de nationalité, lutte contre l'islamisme, politique étrangère: les sujets abordés étaient aussi précis que variés.

Notre association a posé une question sur le suivi de l'aide aux victimes (1h27'35").

La réponse apportée par le représentant de JL Mélenchon a suscité de vives réactions (dont un échange avec Me Holleaux, avocat spécialisé dans le terrorisme et conseil de nombreuses victimes d'attentats).

Retrouvez la vidéo de ce débat :

https://www.youtube.com/watch?v=swhgmUA_v_A

Plusieurs médias ont relayé et résumé ces échanges :

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/03/29/01016-20170329ARTFIG00164-le-terrorisme-un-sujet-insuffisamment-traite-dans-la-campagne.php>

http://www.huffingtonpost.fr/2017/03/29/les-representants-des-candidats-presentent-leurs-mesures-contre_a_22017005/

<http://www.lci.fr/amp/elections/programmes-macron-le-pen-fillon-melenchon-hamon-comment-les-candidats-presidentielle-comptent-lutter-contre-le-terrorisme-daesh-2030757.html>

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/terrorisme-les-cinq-propositions-plus-ou-moins-audacieuses-des-candidats_1893887.html

A la lecture de ces différents documents, il apparaît que les positions sont souvent très divergentes sur la façon de combattre le terrorisme, les moyens à mettre en œuvre et les priorités pour y arriver.

En revanche, nous avons rencontré une certaine unanimité sur la volonté de pérenniser l'aide aux victimes, même si nous n'avons eu aucun engagement formel sur les budgets et moyens donnés au Secrétariat Général à l'Aide aux Victimes. De plus, les visions sont différentes sur la création d'un juge de l'indemnisation.

Pour aller plus loin sur ce sujet :

Le quotidien Le Monde a proposé sur son site internet un comparateur des programmes dont voici le volet portant sur le terrorisme :

« Sur les questions de terrorisme

François Fillon propose de réformer les services de renseignement et d'augmenter les moyens humains et matériels. Il propose aussi de déchoir de leur nationalité française les Français parti combattre à l'étranger et de leur interdire l'entrée sur le territoire national. François Fillon souhaite également donner le pouvoir aux préfets de fermer des lieux de culte dont l'activité est jugée de nature à porter une menace à l'ordre public et à la sécurité intérieure.

Jean-Luc Mélenchon prône une « coalition universelle », incluant les Kurdes, contre l'Etat islamique en Syrie et en Irak. Sur le territoire français, il demande la fin de l'état d'urgence et de l'opération Sentinelle, ainsi qu'une évaluation des lois antiterroristes. Peu précis sur la lutte contre l'embrigadement, le candidat de la France insoumise veut s'attaquer au financement des activités terroristes.

Emmanuel Macron aborde peu ce thème. Pour lui, le terrorisme prend en partie racine dans les discriminations et l'absence de mobilité sociale en France et il entend agir sur ces points. S'il espère pouvoir lever l'état d'urgence (qu'il juge pour l'heure nécessaire) et propose la réduction progressive de l'opération Sentinelle, il estime également qu'une réelle appréciation de la menace terroriste – dont dépendent ces décisions – est impossible pour des candidats.

Marine Le Pen en fait un enjeu majeur. Il s'agirait de lutter contre le « fondamentalisme islamiste », notamment par l'expulsion des étrangers proches de cette mouvance et la fermeture des « mosquées extrémistes ». Elle souhaite la mise en détention des Français liés à des « organisations étrangères suscitant des actes d'hostilité ou d'agression envers la France » (sans définir lesdites organisations). Pour les binationaux liés à une filière djihadiste, elle prône la déchéance de nationalité et l'interdiction du territoire.

Benoît Hamon détaille peu de mesures spécifiques contre le terrorisme. Il prône le renforcement des services de renseignement et appelle à un débat sur l'état d'urgence afin d'en limiter le recours. Lorsqu'il était député, il s'est prononcé contre la déchéance de nationalité pour les terroristes binationaux.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/03/20/presidentielle-quels-sont-les-programmes-des-cinq-principaux-candidats_5097681_4854003.html#5iPc666DmLiLu00A.99 »

Les Echos ont publié un article rédigé par un chercheur du centre des études de sécurité de l'Ifri, sur les défis liés au terrorisme auxquels sera confronté le prochain président de la République :

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-168893-terrorisme-les-cinq-defis-du-prochain-president-2079988.php>

Retrouvez les programmes sur ce thème :

N Arthaud : <http://www.nathalie-arthaud.info/terrorisme-80937.html>

F Asselineau : <https://www.upr.fr/programme-elections-presidentielles-france>

J Cheminade : <http://www.cheminade2017.fr/Securite-publique-securite-sociale-securite-nationale-1651>

F Fillon : <https://www.fillon2017.fr/projet/secureite/>

B Hamon : <https://www.benoithamon2017.fr/le-projet/#secureite>

J Lassalle : <http://jeanlassalle2017.fr/le-projet-de-jean-lassalle/>

E Macron : <https://en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/secureite>

JL Mélenchon : Livret sécurité (en pièce jointe)

P Poutou : https://poutou2017.org/programme?field_tags_target_id=52

**LETTRE OUVERTE DES ASSOCIATIONS DE
VICTIMES DU TERRORISME AUX
CANDIDATS A LA PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE**

Lettre ouverte des associations de victimes du terrorisme aux candidats à la Présidence de la République

Paris, le 28 mars 2017

Madame Nathalie Arthaud,
Monsieur François Asselineau
Monsieur Jacques Cheminade,
Monsieur Nicolas Dupont-Aignan,
Monsieur François Fillon,
Monsieur Benoît Hamon,
Monsieur Emmanuel Macron,
Monsieur Jean-Luc Mélenchon,
Monsieur Jean Lassalle,
Madame Marine Le Pen,
Monsieur Philippe Poutou.

Le terrorisme inspiré ou commandité par le djihadisme islamiste a durement frappé la France depuis 2015. Il vient de frapper à nouveau à Londres le 22 mars 2017, jour anniversaire des attaques de l'aéroport et du métro de Bruxelles. Il constitue un défi majeur et une menace permanente pour notre pays.

Nous, victimes et proches des victimes de cette forme de barbarie, citoyens engagés et concernés, souhaitons savoir ce que le (la) futur(e) président(e) de la République propose pour y faire face.

Notre première préoccupation est d'éviter la survenue de nouveaux attentats.

Que comptez-vous faire pour empêcher, autant que faire se peut, de nouveaux drames ?

Envisagez-vous d'agir de manière préventive auprès des auteurs potentiels ou à risque de récidive ?

Proposez-vous d'agir en direction des personnes identifiées comme en danger de radicalisation ? Celles qui sont radicalisées mais ne sont pas passées à l'acte ? Celles qui ont rejoint la zone irako-syrienne ? Celles qui en reviennent ? Celles emprisonnées en France ? Celles libérées de prison ?

Après de ces différentes catégories, quelle part doit-elle être donnée à l'action socio-éducative ? A la surveillance et au renseignement ? A la restriction de liberté et autres mesures coercitives ou punitives ?

Comptez-vous également agir, de manière plus large, sur les facteurs sociaux, économiques, psychologiques, religieux menant à la dérive terroriste (lutte contre les discriminations et les inégalités sociales, éducation, actions dans les médias et sur les réseaux sociaux) ?

Comment pensez-vous empêcher les terroristes de perpétrer leurs forfaits ?

Quelles mesures concrètes (judiciaires, policières, diplomatiques, militaires) proposez-vous pour empêcher les terroristes d'accéder aux armes et explosifs ? Pour les priver de moyens de propagande ? De moyens financiers ? De base arrière ?

Comment vous positionnez-vous par rapport aux diverses mesures organisationnelles recommandées par la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015 (fusion du service central du renseignement territorial et de la sous-direction de l'anticipation opérationnelle de la gendarmerie nationale dans une nouvelle direction générale du renseignement territorial, fusion de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste -UCLAT- et de l'état-major opérationnel de prévention du terrorisme -EMOPT-, création d'une agence nationale de lutte antiterroriste, rattachée directement au Premier Ministre) ?

Si un nouvel attentat survient, il faut être prêt.

Quelles mesures concrètes proposez-vous pour renforcer la protection des cibles que nous sommes tous ? Faut-il maintenir l'état d'urgence ? La force Sentinelle ? Faut-il renforcer les infrastructures de sécurité ? Faut-il renforcer les moyens humains des établissements recevant du public (effectifs, formation, liaison avec les forces de police) ? Doit-on améliorer les dispositifs d'alarme en cas d'alerte ? Comment ?

Faut-il réformer l'organisation des forces d'intervention ? Etes-vous, dans ce cadre, favorable à la fusion du RAID, du GIGN et de la BRI ?

Avez-vous des propositions concernant la formation du public (notamment aux « gestes qui sauvent ») ? Concernant l'organisation des secours médicaux ? Concernant la communication et le partage d'information entre tous les intervenants ? Concernant l'information, le soutien et l'accompagnement des victimes et des proches dans le post-attentat immédiat ?

Enfin, que comptez-vous faire pour aider les victimes ?

Nous, qui avons été frappés, savons mieux que quiconque combien la « suite » est difficile. Nous aider est pourtant essentiel. C'est une question de justice, car nous-mêmes, nos enfants, nos frères et sœurs, nos parents, nos amis, nos proches ont été atteints par un ennemi qui cherchait à nuire à notre pays et notre société. D'une certaine manière, nous avons payé pour tous. Mais c'est aussi un élément essentiel de la lutte contre le terrorisme : réduire l'impact d'un éventuel attentat sur les victimes, c'est augmenter la capacité de résistance et de rebond de la société française.

Pensez-vous possible de réduire la charge bureaucratique qui pèse sur les victimes qui cherchent à faire valoir leurs droits ?

Avez-vous des pistes pour rendre les procédures d'indemnisation plus transparentes et plus équilibrées ?

Comment comptez-vous agir pour permettre à tous l'accès aux avocats, notamment dans la phase transactionnelle devant le fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) ?

Etes-vous prêt(e) à vous engager pour que tous les soins de santé liés à l'attentat pour toutes les victimes directes et indirectes soient effectivement pris en charge à 100 % ?

Soutiendrez-vous les propositions émises par les professionnels de l'intervention d'urgence, psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, professionnels du secourisme, etc., pour améliorer la prise en charge psychologique des victimes dans l'urgence et le long terme et améliorer la formation initiale et continue des professionnels de santé ? Comment ?

Etes-vous favorable à l'indemnisation intégrale par le FGTI de tous les préjudices, y compris les préjudices psychologiques ressentis au cours de l'événement terroriste par les blessés au sens large, les impliqués, les otages et leur famille proche, comme le recommande le rapport récent présidé par Madame le professeur Porchy-Simon ?

Comptez-vous prendre des mesures pour soutenir les proches qui accompagnent des victimes ? Pour éviter les discriminations des victimes (dans le travail, l'éducation, face aux assurances et organismes de prêt, etc.) ?

Si vous êtes élu(e), nommerez-vous au gouvernement un ministre ou un secrétaire d'État chargé des victimes, comme c'est le cas dans le gouvernement actuel ? Disposera-t-il d'une administration et d'un budget dédiés ?

Nous souhaitons ardemment que toutes ces questions ne soient pas oubliées dans la campagne présidentielle et au-delà.

Nous serons très intéressés et attentifs aux réponses écrites que vous pourrez nous faire parvenir, et nous sommes également prêts à vous rencontrer.

Les signataires

13 novembre : fraternité et vérité

Association de défense et de mémoire
des victimes de l'attentat du musée du Bardo

Association des victimes
des attentats de Ouagadougou

Fédération nationale des victimes d'attentats
et d'accidents collectifs (FENVAC)

Promenade des Anges



REPONSE
BENOIT HAMON

Mesdames et Messieurs les représentants
des associations de victimes du terrorisme

Association 13onze15
Association des victimes du 13 nov

contact@13onze15.org

Paris, le 18 avril 2017

Mesdames, Messieurs,

J'ai bien reçu votre courrier et je vous en remercie. A l'occasion de la campagne pour l'élection présidentielle, vous avez souhaité interpeller les candidats sur le terrorisme et le risque d'attentats. C'est l'un des enjeux majeurs auxquels est aujourd'hui confronté notre pays. C'est l'enjeu principal auquel nous aurons à faire face ces prochaines années.

Je veux d'abord vous adresser mes pensées les plus sincères pour ces drames qui vous ont touchés, vous et vos familles. L'engagement qui est le vôtre pour porter haut la parole des victimes est à saluer. Je veux également rappeler le devoir qui est celui de la nation à l'égard des victimes, et en particulier celles du terrorisme.

La France a été durement touchée ces dernières années. Le terrorisme islamiste a frappé dans nos villes et dans nos rues, au nom d'un fanatisme meurtrier. Vous le savez mieux que quiconque, vous pour qui ces épreuves ont été encore plus douloureuses parce qu'elle vous ont atteints directement. Ces attentats restent et resteront gravées dans nos mémoires.

La France a fait face à cette nouvelle menace. Les Français se sont montrés à la hauteur. Nous n'avons pas cédé à la peur, nous n'avons pas renoncé à nos modes de vie. La France s'est dotée de nouveaux moyens humains, financiers, juridiques, techniques. 9000 nouveaux postes de policiers et de gendarmes ont été créés. Les personnes revenant de théâtres d'opérations terroristes à l'étranger sont désormais poursuivies, un délit d'entreprise terroriste individuelle a été créé, les peines ont été alourdies, les contrôles d'accès aux lieux publics et transports en commun renforcés.

Ce combat contre le terrorisme n'est pas terminé. La menace est toujours là. Il nous faut montrer la plus grande intransigeance, être implacables dans la lutte contre ceux qui nous menacent et voudraient porter le feu sur le territoire français. Je veux m'engager pleinement dans cette bataille, en ayant toujours en tête la nécessité absolue de protéger nos droits, nos libertés, et, partant, notre démocratie.

.../...

Votre première préoccupation est également la mienne : prévenir de nouveaux attentats. Je veux m'engager à placer toute la puissance de l'Etat de droit dans ce combat pour éviter de nouvelles attaques et pour venir à bout des ennemis de la République.

La principale arme pour éviter la survenue de nouveaux attentats est celle du renseignement. La loi de juillet 2015 a permis de nombreuses avancées et fait du renseignement une politique publique à part entière. En précisant leurs missions, en élargissant leurs techniques, en augmentant leurs moyens, ce texte a donné un cadre normatif nécessaire aux services de renseignement. Cette loi a naturellement vocation à être adaptée, notamment pour tenir compte des évolutions technologiques. Le plan national d'orientation du renseignement, validé le 1^{er} mars dernier, place la lutte contre le terrorisme en priorité absolue.

Je veux m'inscrire dans cette ligne et renforcer encore le renseignement en rattachant le coordinateur national directement au Premier ministre. Je veux amplifier les moyens du renseignement territorial qui, en première ligne, sur le terrain, est à même d'identifier les signaux faibles pouvant échapper aux technologies. Et parce que ce combat pour le terrorisme ne pourra être efficace que s'il dépasse le cadre national, je veux avancer vers une agence de renseignement européenne, par la mutualisation progressive des moyens et la mise en place de task forces multilatérales.

Vous évoquez également certaines propositions portées par le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les moyens mis en œuvre par l'Etat dans la lutte contre le terrorisme. Ce rapport a été suivi sur plusieurs points et plusieurs de ses préconisations sont d'ores et déjà mises en œuvre. S'agissant des mesures organisationnelles que vous citez, elles ont fait l'objet d'une réponse argumentée du ministre de l'Intérieur de l'époque, Bernard Cazeneuve. L'idée générale, dans laquelle je me retrouve, c'est que toute réforme peut être utile mais qu'elle doit être réfléchie pour ne pas créer plus de désordre que d'avantages. Certaines, comme l'agence nationale de lutte antiterroriste, méritent davantage de réflexion et d'échanges.

La lutte contre la radicalisation est l'enjeu majeur de ces prochaines années. Elle doit être traitée dans tous ses aspects : en amont par la prévention et par l'action sur les facteurs sociaux, par une meilleure détection des trajectoires de radicalisation et des filières, par le démantèlement de ces dernières. En aval avec notamment la prise en charge des personnes identifiées comme radicalisées ou en voie de l'être. Pour ceux-là, et a fortiori pour ceux qui reviennent des zones d'opérations terroristes comme la Syrie ou l'Irak, se pose la question plus profonde et plus complexe de la déradicalisation. Le plan national d'action contre la radicalisation et le terrorisme du 9 mai 2016 présentait 80 mesures, articulées autour de sept axes permettant d'aborder cette question dans sa globalité et d'y répondre. Je veux poursuivre dans cette voie et faire miennes toutes ces propositions. Un bilan de leur mise en œuvre sera fait avant la fin de l'année 2017. Un comité interministériel sera réuni régulièrement pour permettre d'ajuster et de compléter le cas échéant ce plan d'actions, en lien avec l'ensemble des services concernés : renseignement, police, justice mais également éducation nationale...

Enfin, je veux porter l'idée d'une République bienveillante, inclusive. La lutte contre les inégalités, contre les déterminismes sociaux, contre les discriminations contribue à faire reculer l'extrémisme. C'est aussi en permettant à chacun de trouver sa place dans la société que nous éviterons qu'une partie de notre jeunesse soit tentée par le radicalisme ou par tout autre fanatisme.

La prévention est donc la priorité en matière de lutte contre le terrorisme. Je ne serai pas de ceux qui promettent qu'il n'y aura plus d'attentat. Je ne saurais m'engager sur des promesses que chacun sait totalement impossibles à tenir. Mais tous les moyens disponibles doivent être engagés pour les éviter.

.../...

Au delà du renseignement et de la lutte contre la radicalisation qui constitue le fondement de cette lutte, la protection de la population et les moyens mis à disposition des forces de l'ordre doivent rester à un niveau élevé tant que la menace persiste.

La question du maintien de l'état d'urgence se pose. Il s'applique dans notre pays depuis les attentats de novembre 2015. Il s'agissait de faciliter le travail d'enquête des services de police, de gendarmerie et de justice et de permettre à l'autorité administrative de prendre des mesures exceptionnelles comme l'interdiction de manifester ou les assignations à résidence. Il a été utile dans un premier temps et a permis l'arrestation de membres de réseaux criminels. Il a également permis de mettre à mal des réseaux de trafiquants d'armes ou de stupéfiants qui auraient pu se mettre au service d'activités terroristes. Depuis, nous avons légiféré pour hisser le niveau de protection des Français à un niveau exceptionnel, notamment en important des dispositions qui relevaient jusqu'ici de l'état d'urgence. Le Conseil constitutionnel et le Conseil d'état ont rappelé à plusieurs reprises que cet état devait être, ce qu'il est par essence, temporaire. La question qui se pose à nous aujourd'hui est de savoir si l'état d'urgence est toujours utile et efficace. Je prendrai l'initiative dès l'été d'un débat parlementaire, associant les directions des services de renseignement, de police et de gendarmerie pour établir un diagnostic et une stratégie partagée et envisager si les conditions sont remplies pour sortir de l'état d'urgence.

En revanche, les dispositifs spécifiques de sécurité tels que Vigipirate ou Sentinelle doivent être maintenus à un haut niveau. L'augmentation des moyens alloués va dans le bon sens et je souhaite la poursuivre. Toutefois, je préconise qu'on utilise beaucoup plus efficacement la réserve opérationnelle, de façon à libérer pour partie les soldats mobilisés dans le dispositif Sentinelle. La mobilisation de 10 000 soldats ne peut s'inscrire dans la durée.

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire a conclu à l'efficacité de l'action des forces d'intervention lors des attentats de janvier et de novembre 2015. Le nouveau schéma d'intervention annoncé en avril 2016 permet de clarifier et d'améliorer l'efficacité de leurs actions. Si la question de la fusion n'est pas un tabou, ces trois services ont leur spécificité qu'il peut être utile de préserver. Ma seule préoccupation reste l'efficacité.

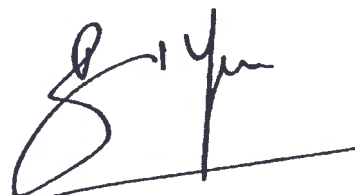
Le risque terroriste nécessite la vigilance et l'attention de tous. C'est ensemble que nous ferons face le plus efficacement. Depuis les attentats de 2015, la formation aux premiers secours s'est considérablement développée. La demande des citoyens à être formés est forte, elle fait écho à l'émotion immense qui a secoué notre pays. Je souhaite que ces formations soient encore développées et encouragées. Je propose qu'elles soient rendues obligatoires pour tous dans le cadre de la formation tout au long de la vie. S'agissant de la prise en charge des victimes, nous devons reconnaître que les secours médicaux n'étaient pas préparés à des attaques d'une telle ampleur et commises avec des armes de guerre. Ils ont fait face avec une abnégation et un engagement à saluer. Sur ces deux sujets, la commission d'enquête avait fait de nombreuses propositions qui ont été pour l'essentiel mises en œuvre par le gouvernement.

Enfin, vous évoquez un sujet difficile mais ô combien essentiel, celui de l'accompagnement dans la durée des victimes. Le dispositif existant s'est avéré insuffisant au lendemain des attentats qui ont endeuillé la France. De nombreuses actions ont d'ores et déjà été lancées par le gouvernement pour l'améliorer. Un secrétariat d'Etat dédié à l'aide aux victimes a été créé pour les mettre en œuvre. Ces mesures doivent permettre à toutes les victimes d'être accompagnées et d'être prises en charge, juridiquement et psychologiquement. Je veux m'y engager. Les victimes, en particulier celles du terrorisme, ne doivent pas pâtir de lourdeurs administratives. Leur accès aux soins comme au droit doit être garanti. J'ai souhaité, dans mon projet, faire une place particulière aux victimes en proposant d'inscrire dans le Code de procédure pénale un véritable droit de la victime qui définit l'ensemble des droits qui lui sont reconnus. Le recouvrement des indemnités qui leur sont accordés doit être favorisé et facilité.

.../...

De nombreuses actions ont été entreprises ces dernières années, dans la lutte contre le terrorisme comme dans la prise en charge des victimes. Je veux m'engager à ce qu'elles soient mises en œuvre. Elles seront évaluées régulièrement pour permettre les ajustements nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

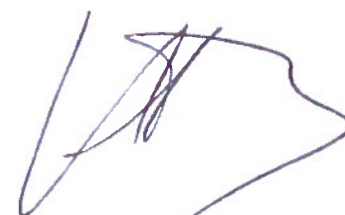


Benoît HAMON

pour Benoît Hamon,
la Permanence présidentielle



Fatima YADANI



Alexis BACHELAY

REPONSE

NICOLAS DUPONT AIGNAN

Que comptez-vous faire pour empêcher, autant que faire se peut, de nouveaux drames ?

Afin d'éviter de nouveaux actes terroristes, il faut en finir avec la passivité, l'inertie, la lâcheté des pouvoirs publics et les demi-mesures. Il est indispensable de recouvrer la maîtrise de nos frontières nationales. Pour ce faire, la France sortira dès mon élection de l'espace Schengen et je recruterai, au cours de mon mandat, 10 000 douaniers et policiers de l'air et des frontières pour exercer un contrôle effectif de nos frontières. Le risque zéro n'existe pas, mais l'État a une obligation de moyens qu'il ne déploie pas à l'heure actuelle. Pour renforcer les moyens de riposte immédiate en cas d'attentat, j'autoriserai le port permanent de l'arme, 24h/24, 7j/7 pour les personnes habilitées (policiers, gendarmes, douaniers, certains militaires...). C'est un modèle qui a fait ses preuves en Israël et qui permet, grâce à des interventions rapides, voire immédiates, de limiter efficacement l'impact des attentats.

Envisagez-vous d'agir de manière préventive auprès des auteurs potentiels ou à risque de récidive ? Proposez-vous d'agir en direction des personnes identifiées comme en danger de radicalisation ? Celles qui sont radicalisées mais ne sont pas passées à l'acte ? Celles qui ont rejoint la zone irako-syrienne ? Celles qui en reviennent ? Celles emprisonnées en France ? Celles libérées de prison ?

Afin de prévenir les attentats, ce qui est fondamental, je créerai une Cour de sûreté de la nation. Celle-ci, exclusivement composée de magistrats, sera chargée d'instruire et de juger les affaires relevant du terrorisme, y compris de sa simple apologie. La réclusion des personnes concernées se fera dans un centre dédié, par exemple aux îles Kerguelen, pour qu'elles ne soient pas mélangées aux autres détenus et ne fassent la promotion d'idéologies meurtrières. Pour permettre le bon fonctionnement de cette action préventive, les capacités du service central du renseignement territorial seront accrues. Bien évidemment, je ferai en sorte que les peines soient réellement appliquées, en appliquant des peines planchers par exemple pour toutes les atteintes aux policiers, gendarmes et pompiers ou toute apologie au terrorisme. Pour prévenir le retour sur notre territoire d'individus dangereux, je ferai arrêter les djihadistes de retour de Syrie et d'Irak en application de l'article 411-4 du Code pénal, qui prévoit une peine de 30 ans de détention criminelle pour des actes d'intelligence avec l'ennemi, que celui-ci soit un État ou une organisation, même informelle, qui agit contre la France. Tout étranger condamné pour un crime ou un délit passible d'emprisonnement sera expulsé du territoire. Enfin, une rétention de sûreté pour les condamnés au motif de terrorisme à expiration de leur peine sera mise en place.

Auprès de ces différentes catégories, quelle part doit-elle être donnée à l'action socio-éducative ? A la surveillance et au renseignement ? A la restriction de liberté et autres mesures coercitives ou punitives ?

Nous nous situons là sur des plans différents, tant pour les moyens à allouer à chacun des domaines que vous mentionnez, que pour les échéances qu'il faut se fixer et les méthodes à employer. De manière générale, l'État régalien est à rebâtir. La moindre des choses est de redonner à nos services de renseignement les moyens d'accomplir correctement leurs missions et d'en rationaliser le fonctionnement. L'État de droit adapté pour parer efficacement l'une des plus grandes menaces de notre siècle, mais j'estime qu'il faut avoir recours de manière limitée aux procédures d'exception : notre arsenal judiciaire et législatif est pour une bonne part suffisant. Il suffit de s'en servir.

Il est évident que l'action socio-éducative joue un rôle primordial dans la lutte contre le

terrorisme. L'établissement d'un service national obligatoire de trois mois sera une occasion pour tous les jeunes, venant de toutes les classes sociales, de prendre conscience de ce qu'est une nation. C'est tout un sentiment d'appartenance qu'il faut à nouveau susciter, par l'effort collectif et l'éducation.

Comptez-vous également agir, de manière plus large, sur les facteurs sociaux, économiques, psychologiques, religieux menant à la dérive terroriste (lutte contre les discriminations et les inégalités sociales, éducation, actions dans les médias et sur les réseaux sociaux) ?

Il faut en effet rendre des raisons d'espérer à toute une fraction de la jeunesse aujourd'hui en état de déshérence, tout en faisant preuve de la plus grande fermeté contre tous les facteurs qui mènent au fanatisme. La première urgence, à mon sens, est de lutter contre ceux qui font leur miel de cette situation. C'est pourquoi je proposerai aux imams de France et aux associations de gestion des mosquées, un contrat en six points, portant sur la reconnaissance l'égalité homme-femme, la liberté d'expression, le financement des mosquées, la formation des imams, l'abattage rituel et l'apostasie. Toute association qui refuserait ces principes sera dissoute, tout imam étranger ne les accepterait pas expulsé.

Bien plus en amont, je veux refaire de l'école le creuset du mérite et de la solidarité nationale. Il faut réaffirmer l'égalité républicaine de l'enseignement en maintenant les programmes nationaux, en apportant des moyens supplémentaires aux territoires défavorisés, avec un niveau d'exigence similaire dans tous les établissements scolaires. Insister davantage sur l'apprentissage du français, en passant de 9 à quinze heures hebdomadaires de français en primaire, avec pour objectif que chaque élève maîtrise parfaitement la langue de son pays à la fin du cycle primaire. Pour que les élèves puissent travailler dans les meilleures conditions possibles au sein de leur établissement, j'appliquerai la règle du dédoublement systématique des classes dans les établissements sensibles, notamment en CP, afin de tenir un objectif de 15 élèves par classe. Les professeurs, dont la rémunération sera réévaluée pour atteindre le même niveau le Luxembourg ou l'Allemagne, proposeront un suivi plus encadré aux élèves en difficulté. Le harcèlement scolaire doit être une grande cause du quinquennat : les élèves coupables de harcèlement seront exclus et les allocations familiales de leurs parents suspendues, afin de les responsabiliser.

Comment pensez-vous empêcher les terroristes de perpétrer leurs forfaits ? Quelles mesures concrètes (judiciaires, policières, diplomatiques, militaires) proposez-vous pour empêcher les terroristes d'accéder aux armes et explosifs ? Pour les priver de moyens de propagande ? De moyens financiers ? De base arrière?

La lutte contre le terrorisme doit bien évidemment être intégrée à une stratégie globale qui dépasse nos frontières nationales. Ma première priorité, en matière de politique étrangère, sera la destruction de Daech. Pour ce faire, nous devons renouer le dialogue avec la Russie, lever les sanctions que nous lui imposons, pour bâtir une grande alliance qui va de Washington à Moscou afin qu'ensemble, les grandes puissances éradiquent une organisation terroriste dont les visées génocidaires, la destruction systématique de tout ce qui fait le patrimoine mondial de l'humanité, les attentats en Europe, sont absolument intolérables. Sur notre territoire, toutes les mosquées où est prêchée la haine seront fermées et leur imam expulsé s'il est étranger ou binational, incarcéré s'il est français. Le financement étranger des mosquées sera interdit.

La relative facilité avec laquelle les terroristes se procurent des armes révèle une situation délétère.

Renverser la tendance impliquera un travail de longue haleine, alliant réponse pénale et policière. Il faut éradiquer les zones de non-droit qui se multiplient sur notre territoire, plaques tournantes des trafics de drogue et d'armes. C'est une véritable politique de reconquête des zones de non-droit qu'il faut mener, en renforçant les BAC en appui des brigades de roulement pour une meilleure appréhension des auteurs de crimes ou délits et en créant des patrouilles mobiles de sécurisation équipées en matériels et en armement adaptés à la lutte contre les violences urbaines et ainsi réaffirmer l'autorité de l'État. Pour lutter plus efficacement contre les trafics, notamment celui de la drogue, qui nourrit celui des armes, je propose la création de Groupements de démantèlement des réseaux associant des services de renseignements criminels communs à la police, la gendarmerie, au fisc et aux douanes. Policiers et gendarmes enfin seront autorisés à utiliser dès leur les véhicules ayant servi aux trafics de drogue.

Comment vous positionnez-vous par rapport aux diverses mesures organisationnelles recommandées par la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015 (fusion du service central du renseignement territorial et de la sous-direction de l'anticipation opérationnelle de la gendarmerie nationale dans une nouvelle direction générale du renseignement territorial, fusion de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste - UCLAT- et de l'état-major opérationnel de prévention du terrorisme -EMOPT-, création d'une agence nationale de lutte antiterroriste, rattachée directement au Premier Ministre) ?

J'y suis favorable, l'éclatement des services, du traitement des informations et des décisions nuit à l'efficacité de nos services de renseignement.

Quelles mesures concrètes proposez-vous pour renforcer la protection des cibles que nous sommes tous ? Faut-il maintenir l'état d'urgence ? La force Sentinelle ? Faut-il renforcer les infrastructures de sécurité ? Faut-il renforcer les moyens humains des établissements recevant du public (effectifs, formation, liaison avec les forces de police) ? Doit-on améliorer les dispositifs d'alarme en cas d'alerte ? Comment ? Faut-il réformer l'organisation des forces d'intervention ? Etes-vous, dans ce cadre, favorable à la fusion du RAID, du GIGN et de la BRI ?

La première de mes mesures consiste à augmenter considérablement les moyens humains luttant contre le terrorisme : recruter 30 000 représentants des forces de l'ordre (dont 10 000 pour soulager les membres de l'opération Sentinelle qui risquent leur vie chaque jour pour nous et 10 000 policiers et gendarmes) ; recruter 10 000 personnels administratifs pour soulager les policiers et gendarmes de la bureaucratie qui les étouffe et les redéployer sur le terrain. Ensuite, je propose de renforcer le contrôle de zones identifiées comme des cibles privilégiées des terroristes (gares de grande envergure, aéroports internationaux, lieux à forte affluence, transports publics...). Enfin, je propose la création d'une garde nationale composée de réservistes militaires. L'objectif serait de mettre sur pied une force de 100 000 hommes capable de relayer les forces de l'ordre, de surveiller et sécuriser l'ensemble du territoire national. Le budget consacré à la réserve serait quadruplé par rapport à 2014.

Avez-vous des propositions concernant la formation du public (notamment aux « gestes qui sauvent ») ? Concernant l'organisation des secours médicaux ? Concernant la communication et le partage d'information entre tous les intervenants ? Concernant l'information, le soutien et l'accompagnement

des victimes et des proches dans le post-attentat immédiat ?

L'instauration d'un service civique obligatoire de trois mois sera bien-sûr l'occasion de mieux former nos concitoyens aux « gestes qui sauvent » et aux bonnes attitudes à adopter en cas d'attentat pour secourir et accompagner les victimes. Une structure administrative dédiée à la coordination de l'ensemble des services concernés sera créée. Elle serait aussi chargée de la prise en charge des victimes et de leurs proches immédiatement après un attentat.

Pensez-vous possible de réduire la charge bureaucratique qui pèse sur les victimes qui cherchent à faire valoir leurs droits ?

Il faut mieux guider les victimes et leurs proches dans le maquis administratif, pour cela je multiplierai les bureaux d'aide aux victimes au sein des tribunaux de grande instance.

Avez-vous des pistes pour rendre les procédures d'indemnisation plus transparentes et plus équilibrées ?

Oui, je rendrai obligatoire la publication des condamnations sur un site officiel du ministère de la Justice, consultable par tous, étant précisé que la justice est rendue en audience publique au nom du peuple français. Y figurera l'ensemble du processus ayant abouti à la décision du juge.

Comment comptez-vous agir pour permettre à tous l'accès aux avocats, notamment dans la phase transactionnelle devant le fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) ?

Il faut absolument redonner toute son importance à l'aide juridictionnelle (AJ). Les assauts menés par l'ancienne Garde des sceaux Christiane Taubira en 2015 pour modifier, de manière absurde, le mode de financement de l'AJ a brisé la confiance entre les membres du barreau et le Gouvernement. Cette confiance ne peut être restaurée qu'en trouvant des solutions pérennes, justes et efficaces pour que l'AJ, fondement de l'accès de tous les citoyens au droit, *a fortiori* dans un contexte où les relations entre individus ont tendance à se judiciaireiser, soit une réalité. On ne peut plus s'en remettre à la seule éthique des avocats : l'État doit assumer ses responsabilités en finançant décemment son fonctionnement.

Pour cela, je propose tout d'abord de tenter de développer les contrats d'assurance juridique, qui permettent de mettre les frais en commun grâce aux cotisations et d'offrir une rémunération décente aux avocats.

L'AJ est une charge publique et les avocats qui traitent ces dossiers exercent une mission de service public (au plus noble sens du terme). C'est pourquoi elle doit être financée par l'impôt.

Etes-vous prêt(e) à vous engager pour que tous les soins de santé liés à l'attentat pour toutes les victimes directes et indirectes soient effectivement pris en charge à 100 % ?

J'y suis évidemment favorable.

Soutiendrez-vous les propositions émises par les professionnels de l'intervention d'urgence, psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, professionnels du secourisme, etc., pour améliorer la prise en charge psychologique des victimes dans l'urgence et le long terme et améliorer la formation initiale et continue des professionnels de santé ? Comment ?

Oui, il faut tenir compte de l'avis des spécialistes. L'administration spécialement créée pour riposter des attentats et de la prise en charge des victimes mettra en œuvre leur réalisation.

Êtes-vous favorable à l'indemnisation intégrale par le FGTI de tous les préjudices, y compris les préjudices psychologiques ressentis au cours de l'événement terroriste par les blessés au sens large, les impliqués, les otages et leur famille proche, comme le recommande le rapport récent présidé par Madame le professeur Porchy-Simon ?

Oui.

Comptez-vous prendre des mesures pour soutenir les proches qui accompagnent des victimes ? Pour éviter les discriminations des victimes (dans le travail, l'éducation, face aux assurances et organismes de prêt, etc.) ?

Des campagnes de sensibilisation pourront être lancées au sein des entreprises, avec l'aide des associations de victimes et les services de secours et de police.

Si vous êtes élu(e), nommerez-vous au gouvernement un ministre ou un secrétaire d'État chargé des victimes, comme c'est le cas dans le gouvernement actuel ? Disposera-t-il d'une administration et d'un budget dédiés ?

Quelle qu'en soit la forme, il faut assurer l'aide aux victimes, par le biais d'un secrétariat d'État ou de la structure administrative restituée pour prendre en charge la riposte aux attentats et le suivi des victimes.

REPONSE
MARINE LE PEN

13 novembre : Fraternité et Vérité

Madame, Monsieur,

Vous avez voulu attirer mon attention sur la situation que connaissent les victimes du terrorisme et notamment celles du 13 novembre 2015, et je vous en remercie.

L'immensité du drame du 13 novembre 2015 restera à jamais un souvenir atroce pour les familles et les proches des victimes tuées ou blessées, mais plus généralement pour tous les Français. Je conserve pour ma part gravée dans ma mémoire l'horreur absolue de ces attentats, et la colère, le désespoir alors ressentis continuent d'être pour moi les moteurs d'une détermination sans faille à lutter contre le terrorisme islamiste. Les récents événements du Louvre et d'Orly nous rappellent que la menace terroriste reste extrêmement élevée dans notre pays.

J'entends protéger les Français et tout faire pour prévenir toute nouvelle attaque terroriste. J'entends mener une lutte implacable contre le terrorisme islamiste qui gangrène notre pays. Je veux mettre fin à l'absence de réactions de nos politiques, qui reproduisent sans cesse les mêmes erreurs et font peser d'importantes menaces sur nos compatriotes.

L'état d'urgence n'a par exemple aucune efficacité si l'État ne se donne pas les moyens de lutter efficacement contre les dangers qui nous menacent. La prolongation sans cesse répétée de l'état d'urgence ne peut donc être l'unique solution. L'épuisement de nos forces opérationnelles, sur-sollicitées dans le cadre de l'opération Sentinelle, nous impose de réagir. La fusion des différentes brigades d'intervention ne serait par exemple qu'un effet cosmétique pour masquer l'absence d'embauches.

Je veux lutter de manière implacable contre le terrorisme, pour déloger les terroristes et pour rendre la France sûre. Nous nous réarmerons donc sans complexe afin de pouvoir réagir face à la menace. La suppression de 12 500 postes de policiers et gendarmes et de 54 000 militaires sous le quinquennat Sarkozy-Fillon a été une grave erreur. La poursuite de ces objectifs de réduction et le faible investissement dans notre armée sous le quinquennat Hollande-Macron ont également été dramatiques.

Je propose de recruter 15 000 policiers et gendarmes et de reconstituer les effectifs supprimés dans nos armées. Le budget de notre armée doit être rapidement porté à 2% du PIB, puis tendre vers les 3% à la fin du quinquennat. C'est un engagement substantiel que je prends en faveur de nos forces de l'ordre et de notre armée, pour leur donner les moyens de réagir.

AU NOM DU PEUPLE

AU NOM DU PEUPLE

Je fermerai la centaine de mosquées radicales identifiées par le ministère de l'Intérieur. J'expulserai sans délai les prêcheurs de haine, qui officient dans ces lieux et entretiennent la haine de la France. J'expulserai également tous les étrangers fichés S car il n'est pas acceptable de maintenir sur notre territoire des personnes qui constituent un danger réel pour mon peuple. Et je rétablirai la déchéance de nationalité pour les binationaux qui se rendent coupables d'actions terroristes ou tuent et blessent des Français.

Schengen est une véritable passoire, qui a laissé passer de nombreux terroristes, qui ont pu emprunter en toute tranquillité la route des migrants. Je rétablirai donc les frontières nationales et les contrôles aux frontières car même si elles sont un filtre imparfait, elles permettront de nous protéger : c'est d'ailleurs l'analyse partagée par 95% des pays du monde, qui ont leurs propres frontières nationales. Je reconstitueraï les effectifs de douanes supprimés sous le quinquennat Sarkozy-Fillon et poursuivi sous celui Hollande-Macron : cela représente 6 000 embauches, absolument nécessaires.

Il est urgent également de renforcer les moyens humains et techniques des services de renseignements intérieurs et extérieurs, complètement chamboulés et désorganisés par François Fillon lorsqu'il était premier Ministre. Le renseignement doit avoir les moyens d'identifier rapidement les terroristes qui sont sur le point de frapper sur notre sol.

Ces mesures permettront de renforcer notre sécurité intérieure mais nous devons également veiller à endiguer définitivement l'avancée de Daesh à l'extérieur de notre pays. Nous ne ferons pas l'économie d'une action forte au Moyen-Orient et notamment en Syrie. Dans ce pays, l'absence de réactions a conduit aux drames que nous connaissons aujourd'hui. La France doit avoir les moyens de réagir, et d'agir avec ceux capables de mettre un coup d'arrêt définitif à Daesh. Il faudra pour cela renouer le dialogue avec Bachar el-Assad et Vladimir Poutine, qui ont concrètement les moyens de stopper l'avancée des djihadistes.

La France est en guerre contre l'islamisme. Et nous devons prendre toutes les mesures préventives afin que la population réagisse parfaitement et correctement en cas d'attentat. Les formations aux premiers secours doivent ainsi être développées durant le temps scolaire comme dans les entreprises, afin que chaque Français ait les bons réflexes. Les secours médicaux doivent également voir leurs moyens renforcés et notamment les pompiers dont les moyens ont été réduits et le statut considérablement fragilisé ces dernières années. La désorganisation des urgences dans le cas d'attaque d'ampleur doit aussi faire l'objet d'un audit et produire rapidement des pistes d'amélioration.

L'État doit être résolument aux côtés des victimes du terrorisme, les épauler ainsi que leurs proches. La solidarité nationale doit pleinement s'appliquer, la Nation doit réaffirmer sa totale solidarité envers ses enfants frappées par le terrorisme islamiste. Je m'engage ainsi à ce que tous les soins de santé physique et psychique liés à l'attentat pour toutes les victimes directes et indirectes soient effectivement pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie.

Les conditions d'indemnisation doivent notamment être facilitées, les procédures accélérées et le fonds d'indemnisation des victimes du terrorisme (FGTI) doit faire l'objet d'une dotation financière de la part de l'État, afin que son financement ne repose plus exclusivement sur des taxes qu'il faut sans rehausser ; ce qui retarde d'autant l'indemnisation des victimes.

Je suis aussi favorable à l'indemnisation intégrale par le FGTI de tous les préjudices, y compris les préjudices psychologiques ressentis au cours de l'événement terroriste par les blessés au sens large, les impliqués, les otages et leur famille proche. Les consultations chez les psychologues en secteur libéral seront ainsi prises en charge par l'Assurance maladie car il faut s'assurer que les victimes soient parfaitement entourées et que les traumatismes dont ils ont été les victimes fassent l'objet d'un traitement psychologique.

L'accès aux avocats, notamment dans la phase transactionnelle devant le fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) est enfin crucial, car les victimes doivent pouvoir faire valoir leurs droits. C'est pourquoi j'entends relever le plafond de l'aide juridictionnelle afin de la rendre plus accessible.

Je tiens à vous assurer de mon total soutien dans le combat que vous menez et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Marine Le Pen

Candidate à la présidence de la République

AU NOM DU PEUPLE

PROGRAMME
JEAN LUC MELENCHON

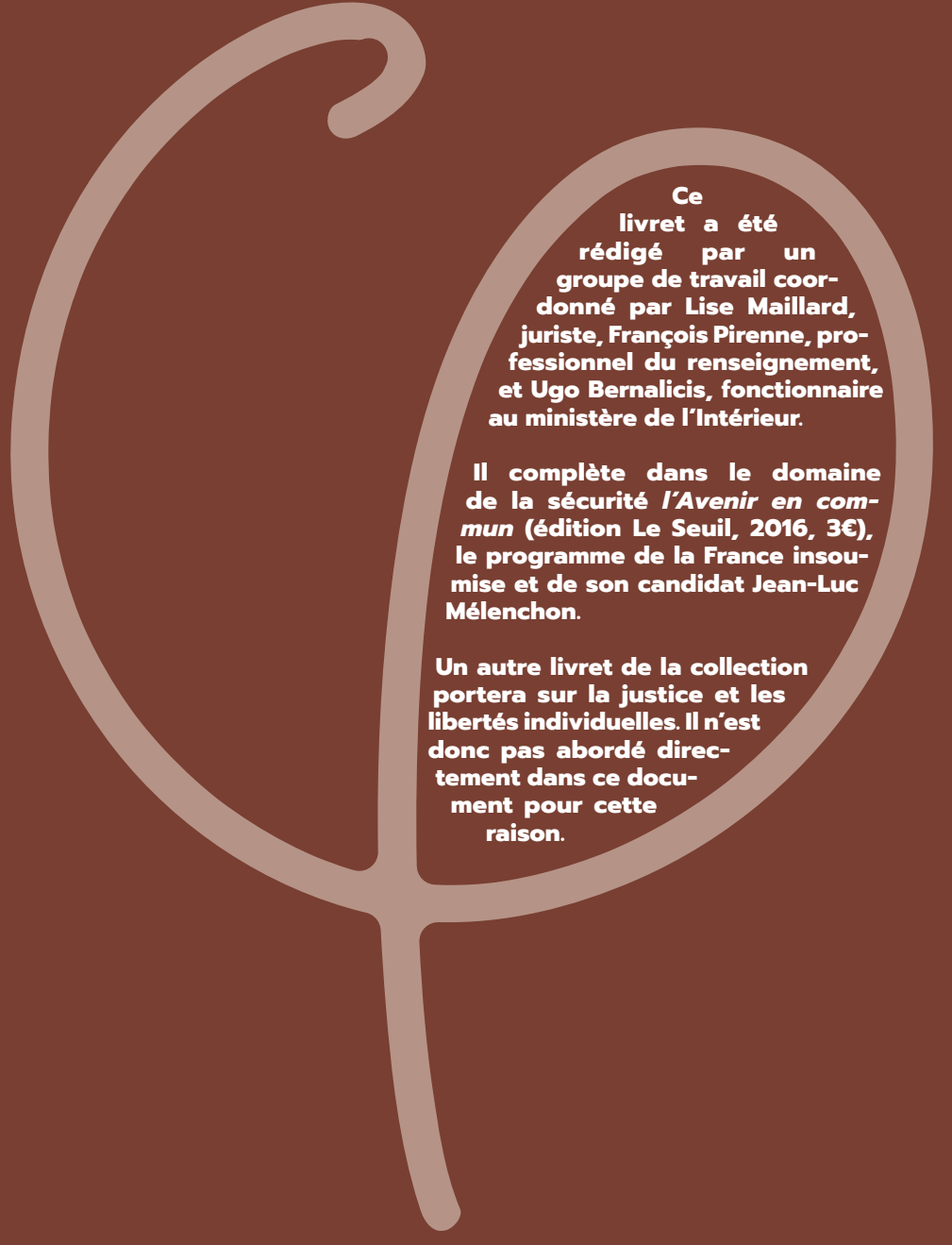
 L'AVENIR *M. Leclercq*
EN COMMUN 2017

SÉCURITÉ

RETOUR À LA RAISON



Les livrets de la France insoumise | #2 SÉCURITÉ



Ce livret a été rédigé par un groupe de travail coordonné par Lise Maillard, juriste, François Pirene, professionnel du renseignement, et Ugo Bernalicis, fonctionnaire au ministère de l'Intérieur.

Il complète dans le domaine de la sécurité *l'Avenir en commun* (édition Le Seuil, 2016, 3€), le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon.

Un autre livret de la collection portera sur la justice et les libertés individuelles. Il n'est donc pas abordé directement dans ce document pour cette raison.

« La lutte contre la délinquance est une question confisquée, entre emballements passionnels et hold-up technicien. C'est pourtant une question politique dont le peuple doit pouvoir débattre pour décider. »

François Delapierre,

Délinquance : les coupables sont à l'Intérieur,
éditions Bruno Leprince, 2013.

Sommaire

1 • Notre constat : l'affolement sécuritaire est inefficace et liberticide	5
2 • Notre projet : garantir la sécurité et la sûreté intérieures	14
3 • Nos propositions : pour une République sûre	19
1. Une sécurité citoyenne	21
2. Faire la « garde républicaine » : pour un corps unifié de police	23
3. Lutter contre la petite délinquance	24
4. Agir en bon ordre	26
5. Traquer la délinquance financière	27
6. Une politique antiterroriste rationnelle	28
Conclusion : ordre public et vertu civique	31

**Notre constat :
l'affolement
sécuritaire est
inefficace et
liberticide**

Attentats, violence du quotidien, circulation de l'argent sale, relations entre la population et sa police : la «sécurité» mérite mieux que les coups de menton et la politique spectacle. Après 15 ans d'échec Sarko-Vallsiste, c'est toute la politique de sûreté et de sécurité qui doit être refondée.

La sûreté est un des droits « naturels et imprescriptibles » de l'être humain selon la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Les odieux attentats commis en France en 2012, 2015 et 2016 ont frappé les corps et les consciences. Plus de deux cents personnes ont été tuées dans ces attaques. Nous devons faire face.

Là où il fallait du discernement, nous avons eu de la fébrilité : fuite en avant de l'état d'urgence, hystérisation du climat sécuritaire, vocabulaire guerrier, postures vengeresses. La brutalité n'est pas la force, elle est même souvent un aveu de faiblesse. La surenchère sécuritaire est inefficace, elle ne protège pas. Au contraire, elle affaiblit et fait le jeu des assaillants.

Là où il fallait une stratégie nationale, nous avons eu le pire suivisme atlantiste. D'abord par l'importation du concept absurde de « guerre contre le terrorisme ». Et aussi de l'idée imprécise de « lutte contre la radicalisation ». Érigée en totem, elle nous a fait passer d'une police de l'acte à une police du comportement. Enfin, par la promotion du *Passenger name record* (PNR, recueil massif de données des dossiers de passagers aériens), pourtant conçu à l'origine comme un outil d'espionnage au profit des agences américaines. Et alors même que celles-ci écoutaient, sans protestation aucune, nos dirigeants nationaux. **Le pouvoir a ainsi cédé à une panique inefficace et dangereuse pour l'identité républicaine du pays et les libertés publiques.**

Là où il fallait de la dignité, l'opportunisme a dominé l'action du gouvernement. Il a repris et aggravé les grosses ficelles de la droite sécuritaire : liste antiterroriste dominée par la communication, prime à l'émotion voire à la bêtise avec le refus de toute analyse sérieuse, interventions pleurnichardes, débat nauséabond autour de la déchéance de nationalité, tentatives d'union sacrée. **Nous devons tenir bon collectivement pour remettre l'intelligence, la raison et le droit commun républicain au cœur de nos analyses et de nos solutions politiques.**

Madrid, Londres, Bruxelles, Paris, Bagdad, Nice... Nigeria, Yémen, Somalie, Turquie, Irak, Syrie, Tunisie, Russie etc. : la liste est longue des villes ou pays dont les populations civiles ont été les cibles d'attaques meurtrières ces dernières années. Les Proche et Moyen-Orient en particulier sont à feu et à sang suite aux politiques de déconstruction sauvage des souverainetés populaires au service d'intérêts financiers, énergétiques et géopolitiques des puissances étrangères. **À la remorque des États-Unis, le gouvernement français s'est fourvoyé dans des alliances et des interventions coupables.** Que ce soit son soutien aux monarchies du Golfe en partie responsables du financement du terrorisme, ou son soutien au régime autoritaire d'Erdogan en Turquie, le gouvernement a tout faux. Notre pays doit retrouver les moyens d'une politique indépendante sur le plan international.

On ne peut qu'être stupéfaits par le manque de réponse appropriée devant **l'état d'abandon de nos outils de renseignement et de surveillance de terrain. Ils sont minés par les effets de l'austérité et une absence de réorganisation** pourtant recommandée par de nombreux rapports. Pire, les « mesurette » prises témoignent d'une croyance coupable dans les vertus magiques d'un renseignement informatique généralisé se focalisant sur la quantité de données collectées au détriment de leur traitement qualitatif. La diversité des profils et des modes opératoires suggère pourtant de **faire toujours plus appel aux sources humaines et aux capacités d'analyses et d'adaptabilité de cerveaux humains qu'aucun logiciel n'égalera jamais.**

Groupe mafieux et guerrier pratiquant l'embrigadement tous azimuts, Daesh cherche avant tout à **diviser et créer un fossé entre musulmans et non musulmans.** Alors même que se multiplient dans le pays les déclarations ouvrant encore plus la porte aux mesures liberticides et discriminatoires, il est vital pour la République de s'opposer à cette logique. D'autant qu'en matière de sécurité publique et de renseignement, les lois adoptées ces quinze dernières années entretiennent volontairement l'idée d'une convergence des menaces extérieures et intérieures, sous le concept fumeux de « sécurité nationale ». En réalité, il cherche à remplacer deux notions distinctes de sécurité intérieure et de défense nationale, l'une relevant des missions de police, l'autre de l'armée.

La lutte contre la délinquance est également un champ de ruine ainsi que le fonctionnement et les missions de la police et la gendarmerie. Depuis 2002, la politique Sarko-Vallsiste de lutte contre la délinquance est une escroquerie faite d'effets d'annonces et de gestion de courte vue. Adeptes de l'austérité d'un côté et des coups de menton de l'autre, leur principal résultat est d'avoir épuisé et opposé policiers, gendarmes, magistrats et personnels de la justice sans effet réel sur la sûreté de la population. **La police a basculé d'une police de proximité en gestation à une police de réaction.** Le renforcement des BAC (brigades anti-criminalité) aux effets contre-productifs, la multiplication des caméras de vidéo-surveillance sans conséquences, la fermeture des antennes de police dans les quartiers, la centralisation accrue des appels du 17 en déconnexion avec le terrain : tout cela a participé à créer une distance et parfois même une défiance entre la population et la police. En rabougrissant ses missions au rôle répressif tout en dégradant les conditions de travail de ses agents. Par exemple la persistance des contrôles au faciès est non seulement intolérable mais totalement improductive pour la police. Ils sont la source de vexations durables, de comportements racistes ou d'enchaînements violents évitables.



« LE PROBLÈME DU CONTRÔLE AU FACIÈS »

Issa Coulibaly,

président de l'association Pazapas Belleville

« **C'est invisible** car ça ne concerne que certaines personnes. Ça se concentre sur les âges de 12 à 20 ans ; c'est plusieurs fois par mois, par semaine et peut être plusieurs fois par jour. Le sentiment c'est l'humiliation parce qu'on est incapable de mettre un raisonnement face au comportement

qu'on a face à nous. Le problème c'est que **les contrôles sont basés sur l'apparence** et non pas le comportement. Une personne perçue comme noire a six fois plus de chance de se faire contrôler qu'une personne perçue comme blanche et une personne perçue comme arabe huit fois plus. C'est une façon de mettre des gens de côté, de dire "Toi, toi et toi, vous n'êtes pas comme les autres". La police dans les quartiers est une des seules institutions auxquelles le jeune fait face : pour eux la République, c'est la police. Le policier représentant l'État, son comportement va donc influencer la représentation que ces jeunes ont de la République. **Ces contrôles sont inefficaces et produisent de la relégation sociale.**

Pour arriver à trouver une solution sur cette question-là, il faut le faire avec la police. Il faut que l'institution policière prenne conscience de ses dérives et participe à les résoudre. C'est aussi simple que ça. Nous devons travailler sur **la formation des policiers et en finir avec la politique du chiffre.** »

Adama Traoré, Rémi Fraisse. Ces deux noms ne sont pas seulement deux drames humains. Ce sont aussi deux échecs symboliques des missions du ministère de l'Intérieur. Les contrôles au faciès, les interventions violentes dans les quartiers populaires et la répression des mouvements sociaux et écologiques ne font qu'instrumentaliser la police contre les intérêts du peuple. Dans le même temps, le malaise au sein de la police n'a fait que croître. D'une part, en raison de la défiance ressentie par une partie de la population à son égard. D'autre part, à cause de la multiplication d'ordres hiérarchiques irresponsables, issus des consignes du gouvernement. Comment un policier peut-il se sentir valorisé quand sa mission est de surveiller une caméra de vidéosurveillance, elle-même chargée précisément de surveiller la délinquance comme à Viry-Châtillon ? Les suicides d'agents poussés à bout sont le stigmate d'une souffrance au travail, quotidienne et profonde, de la part de celles et ceux qui ont la mission d'assurer la sécurité de la population.

L'absurde politique du chiffre mise en place par Sarkozy n'a fait que se poursuivre depuis 2012. La « bâtonnite » (action qui vise à mettre des bâtons dans les cases) continue comme avant, avec à la clef de belles primes pour la haute hiérarchie, en complète déconnexion avec la réalité du terrain. La gendarmerie a subi une baisse drastique de ses effectifs avec pour conséquence un affaiblissement de son maillage territorial et donc de sa qualité, reconnue jusqu'alors, de proximité. Les gendarmes ont fait office de variable d'ajustement de leur intégration au ministère de l'Intérieur. Cette intégration s'est surtout faite pour des raisons d'économies bien loin de motivations opérationnelles, et sans cohérence ni logique globale. Au niveau local, le recul de la police nationale sur les missions de proximité a laissé place à un **recours croissant des maires aux polices municipales**. Ironie de l'histoire, les policiers municipaux dédiés aux missions de proximité finissent par réclamer les mêmes attributions que la police nationale. Il faut en finir avec cette logique à courte vue.

Au total, les 10 000 suppressions de postes de membres des forces de l'ordre de Sarkozy n'ont toujours pas été compensées par Hollande. Beaucoup de postes annoncés par ce dernier n'ont en effet pas été pourvus. Les effectifs resteront donc inférieurs en 2017 à ce qu'ils étaient avant 2007 ! Cette austérité n'a fait qu'accroître les inégalités devant le service public de sécurité. La répartition des effectifs de police ressemble de très près à la carte des zones riches et des zones pauvres. Dans un quartier populaire on se fait contrôler plus rapidement mais dans un quartier riche, on porte plainte plus facilement.

REVUE DES EFFECTIFS : SARKOZY ET HOLLANDE, MÊME BILAN !

Entre 2012 et 2015, il y a eu l'équivalent de **1 537** policiers en moins et **107 gendarmes en plus**, soit un solde négatif 1 430 fonctionnaires affectés aux missions de sûreté et de sécurité pour les quatre premières années du mandat de François Hollande. Si on compare à 2007, ce sont **13 791 policiers et gendarmes qui manquent** à l'appel en 2015. Et ce ne sont pas les quelques recrutements supplémentaires de 2016 liés aux attentats qui vont combler les manques qui remontent à plusieurs années.

Les effectifs ont baissé sous l'ère Sarkozy au motif de Révision Générale des Politiques Publiques. Entre la police et la gendarmerie, ce sont **9 000 postes qui ont été supprimés** entre 2007 et 2012. François Hollande s'était engagé à en créer 4 000 en début de mandat, puis 5 000 de plus en 2015 dans la phase post attentat de novembre 2015, étant entendu que les 4 000 annoncés en 2012 n'y étaient toujours pas.

Un rapport de la Cour des comptes sorti en juin 2016 indique que par l'effet de la saturation des écoles de formation (passées de 25 à 10 depuis 2015), de la pyramides des âges et du temps nécessaire de formation, c'est en réalité seulement 390 emplois qui ont été créés (110 policiers et 280 gendarmes).

On compte aujourd'hui **98 000 gendarmes** dont les civils, **145 000 policiers nationaux** et **20 000 policiers municipaux** (contre 5 000 en 1984 pour ces derniers).

Cette situation de pénurie de moyens humains et le niveau de fatigue des effectifs qui en découle induisent un recours d'autant plus important aux sociétés privées, y compris sur des missions de sécurisation de l'espace public. Cela revient à fragmenter la force publique et à la mettre sous d'autres commandements que celui de l'État. Là encore, l'austérité et l'aveuglement libéral affaiblissent l'État et la garantie de services publics de qualité.

Enfin, les nombreuses affaires de corruption et de fraude fiscale ont montré combien l'argent pourrissait tout. La collusion entre les mondes politique et financier est flagrante : le scandale des « Panama Papers » a ainsi permis de dévoiler les avoirs dans les paradis fiscaux de quelques 140 responsables politiques ou personnalités de premier rang et l'implication des principales banques. Et le feuilleton de l'évasion fiscale ne s'arrête pas là : OffshoreLeaks, SwissLeaks et LuxLeaks, l'affaire de la Société Générale ou encore l'affaire Cahuzac, etc. La fraude financière est une modalité de profit de plus en plus normale dans le capitalisme mondialisé. **Tricher, cacher, contourner la loi, mentir sont la règle dans le bien nommé « monde des affaires ».** Dans le monde de la finance, frauder est un avantage comparatif par rapport à ceux qui respectent la règle. Cette délinquance fait de nombreuses victimes : nous tous. Et ce système généralisé s'acharne contre celles et ceux qui osent essayer de lutter : Antoine Deltour, Hervé Falciani ou encore Edward Snowden et Julian Assange sont lanceurs d'alerte et des défenseurs de nos libertés.

À l'autre bout de la chaîne du blanchiment d'argent sale, les règlements de compte sanglants prouvent combien les trafics ont pris une ampleur alarmante dans certains quartiers. Cela résulte notamment de la **loi qui criminalise les près de quatre millions de consommateurs de cannabis en France.** Des quartiers entiers sont enfermés dans cette économie parallèle. Les troubles inacceptables qui en découlent touchent d'abord les populations qui y vivent. Mais c'est aussi la tentation du trafic pour une partie de cette jeunesse tant le système est bien organisé et mal combattu. De cette prohibition résulte une énorme machinerie policière et judiciaire et de multiples condamnations, sans efficacité réelle sur les trafics. **Sans parler de l'échec sanitaire absolu, elle encombre l'action policière et judiciaire et la détourne des vrais enjeux d'ordre public.**

Nous devons lutter contre les crimes et délits mais aussi et surtout contre les réseaux mafieux qui les organisent, les rendent possibles ou les justifient. Plus encore, nous voulons être impitoyables avec les puissants, ces délinquants en col blanc, qui trichent, fraudent, volent et brisent ainsi la vie de millions de personnes. La liberté de la finance accouche de monstres. Et la légitimité de l'autorité est sapée par le règne du « deux poids deux mesures » entre les puissants et les 99%.



SÛRETÉ ET SÉCURITÉ : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le droit à la sûreté a été introduit en 1789, il protège les personnes contre les arrestations et les emprisonnements arbitraires. Inspiré de la notion anglaise d'« Habeas corpus », il assure que toute personne arrêtée doit être présentée dans un délai bref devant un juge, ce dernier vérifiant que l'arrestation a bien un fondement juridique prévu par la loi. Le droit à la sûreté marque la rupture avec la tradition d'Ancien Régime des « lettres de cachet » qui permettaient au roi de faire emprisonner quelqu'un sans justification.

La « sécurité publique », est l'une des composantes de l'ordre public que l'État a pour devoir de faire respecter. Elle vise à protéger les citoyens contre des menaces intérieures, par opposition à la défense nationale, qui se donne pour but de préserver les personnes de menaces internationales. Boussole de l'action policière, elle cherche à prévenir et lutter contre les infractions pénales et la délinquance. Elle est donc une composante essentielle de la souveraineté de l'État.

**Notre projet :
garantir la
sécurité et
la sûreté
intérieures**

La politique de sécurité doit être refondée. L'urgence est de revenir à la raison. Cette partie présente les principes généraux de notre action et la méthode de notre projet. Notre objectif est la sûreté, c'est-à-dire la liberté des citoyens contre les menaces et contre l'arbitraire.

En matière de sécurité, nos maître-mots sont *prévention, dissuasion, sanction.*

Nos principes d'organisation sont le service public et la protection des libertés publiques par le contrôle du juge. Et nos priorités sont la lutte systématique contre les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation, y compris économiques, écologiques et technologiques, la protection de la population contre les crimes mais aussi les atteintes du quotidien à la santé et à la dignité, le démantèlement des trafics d'armes, de stupéfiants et d'êtres humains et enfin la traque contre la délinquance fiscale et financière et la corruption.

Comme points de départ de notre action, nous proposons :

- l'organisation d'un **débat national via des « états généraux de la sécurité et la sûreté intérieures » dans le cadre du processus constituant.** Cela permettra de remettre à plat les moyens financiers, législatifs, humains, et techniques permettant d'assurer la sécurité. Et de refonder positivement les missions des services concernés à l'aune des exigences de sûreté, d'égalité des droits, de respect des libertés publiques et d'indépendance nationale.
- **l'évaluation systématique de tous les dispositifs de sécurité, de renseignement et de lutte contre le terrorisme** votés depuis 2002 (notamment la Loi Renseignement, Loi sur l'état d'urgence, Loi LOPPSI2). Cette évaluation sera assurée par une commission d'enquête. Elle préparera l'abrogation des mesures inefficaces, disproportionnées ou contreproductives. Elle dressera objectivement le bilan des suppressions de moyens et d'effectifs des dernières années. Et elle fera un diagnostic concret des conditions de travail des agents de la police et la gendarmerie.

Comme la police n'a pas vocation à régler tous les maux et ne peut avoir pour tâche illusoire d'effacer toute criminalité, nous refusons les injonctions paradoxales, les ordres déconnectés du réel et la politique du chiffre. Ce sont autant de facteurs cassant le sens de l'action des agents en charge de la sûreté et de la sécurité de notre pays. Réaffirmer le rôle social du policier, du gendarme et des institutions judiciaires, c'est obtenir de bien meilleurs résultats que de « jouer les gros bras » suréquipés, supposés pouvoir empêcher toute violence. **Nous programmerons les moyens concrets pour permettre d'accomplir les missions dans des conditions décentes d'exercice.** Par exemple pour que les personnels n'aient plus à acheter le matériel de travail sur leur propre paie. Et qu'on en finisse avec les commissariats et tribunaux délabrés.

Mettre la raison au cœur de notre politique, c'est aussi assumer que les agents sont à même de connaître ce qui est efficace dans leur activité quotidienne.

Tout ne peut pas, et ne doit pas être réglé au millimètre par le niveau central. **L'évaluation de l'action policière doit d'abord se faire par les citoyens, les élus et les acteurs du territoire** lors de rencontres annuelles, et non pas à l'aune de statistiques ne servant qu'à calculer des primes pour la hiérarchie. Ce sont bien les citoyens et les fonctionnaires des services de sûreté qui sont à même de participer à l'amélioration qualitative de l'action policière.

Par ailleurs, l'idée d'un policier attaché à aucun territoire et sans lien avec les concitoyens est un mythe dangereux. Un autre principe directeur de notre politique sera donc de relocaliser et de stabiliser les hommes et les femmes en charge des missions de sûreté et du renseignement. La connaissance du terrain sur lequel on agit est déterminante. C'est d'ailleurs ce qui a fait la renommée et l'efficacité des gendarmes en milieu rural : connaître son territoire d'intervention et les gens qui y vivent. **Notre objectif est de remettre sur pied une réelle police de proximité, à l'image du peuple. Et gardienne de l'application de la loi, sans distinction de classe, de religion, d'opinion, de quartier, etc.** Construire le lien entre la population et les missions de sûreté de la Nation commence également par la mise en place d'un service citoyen obligatoire dont une partie des effectifs sera affectée à la sécurité publique permettant ainsi à la jeunesse de se mettre au service de l'intérêt général.

En matière de lutte antiterroriste enfin, l'État doit d'abord retrouver son sang-froid. Il doit sortir des stratégies d'« exception » érigées au rang de norme par l'inflation sécuritaire des lois « renseignement » et « antiterroristes ». Non, nous ne sommes pas « en guerre » contre des concepts, s'agissant de réalités aussi nocives que l'« islamisme » ou bien encore le « djihadisme ». C'est une fable qui traduit autant le désarroi que l'impuissance du gouvernement. Pour donner à l'État le recul nécessaire dans la lutte contre le terrorisme **nous devons élargir l'intervention du Parlement et de l'Université.** Il est nécessaire d'augmenter les pouvoirs de la délégation parlementaire au renseignement afin qu'elle puisse juger d'elle-même de l'état réel de la menace et des axes de travail des services concernés. Replacer l'intelligence et la raison au cœur de la lutte antiterroriste passe par la création d'un véritable établissement public, indépendant, pluridisciplinaire, capable de repenser l'ensemble de la doctrine, d'évaluer la menace sans être juge et partie. Et donc d'éclairer les politiques de sécurité de manière rationnelle plutôt que sensationnelle.

Pour nous, le principe du droit à la sûreté exige que soient rendus inséparables en matière antiterroriste la lutte policière et le respect des libertés fondamentales. C'est aussi la condition de l'implication positive de la population dans cette lutte.

Ce serait trahir notre idéal républicain que de persister dans une approche selon laquelle tous les moyens liberticides seraient légitimes dans la nécessaire poursuite de la sécurité publique. Le recours aux moyens liberticides est en réalité la victoire de l'adversaire.

Enfin, une politique antiterroriste efficace devra **la diversification des services de renseignement et d'enquête. C'est un gage de qualité et de pluralité du renseignement ainsi que de préservation des libertés publiques.** La communauté du renseignement doit aussi être désenclavée afin de fluidifier l'information opérationnelle. Et sa coordination ne doit plus relever de l'Élysée mais du chef de gouvernement, seul responsable des politiques publiques dans une démocratie parlementaire.

**Nos
propositions :
pour une
République sûre**

Une politique de sécurité juste et efficace doit remettre le citoyen au cœur des objectifs de sûreté. Cette partie présente les propositions concrètes pour tenir ces objectifs.

1 Une sécurité citoyenne

Nous refonderons la politique de sécurité publique sur la base du triptyque « *prévention, dissuasion, sanction* ». Nous réaffirmerons son caractère national et l'ouvrirons à l'implication citoyenne. Mais révolutionner la police passe d'abord par remettre au centre la sûreté des citoyennes et citoyens. C'est-à-dire garantir et montrer à la population que les tâches de police se font dans l'intérêt général. Faire la sécurité citoyenne, c'est permettre une relation sereine et républicaine entre la population et sa Police. Pour cela, nous défendons :

- La **refondation du code de déontologie** des services de police, le rétablissement des missions de 1986 supprimées par Manuel Valls en 2014 pour y réintégrer la mission de « *défense des Libertés et de la République* » et le renforcement de la formation initiale des agents tournée notamment vers l'éthique et la relation avec les concitoyens permettront de réaffirmer les principes républicains.
- **L'évaluation des missions de services publics de police** par des questionnaires adressés à la population (en s'appuyant sur l'exemple de la Catalogne). Ces questionnaires devront faire l'objet d'un retour sous forme de discussion impliquant les policiers, les élus, les associations, l'ensemble des services publics ainsi que les citoyens.
- **L'amélioration de l'accueil du public** par la diminution du temps d'attente pour les dépôts de plainte. Mais aussi l'aide aux **procédures de dédommagement** pour les personnes ayant subi des dégâts matériels suite à des opérations de policiers ou de gendarmes.
- L'application stricte de l'article 78-2 du Code de procédure pénale sur le **contrôle d'identité et la mise en place du récépissé de contrôle d'identité**. Leur corollaire est l'obligation stricte du port du matricule de façon visible, sans dérogation possible. C'est la condition pour que la police agisse toujours de manière impartiale et égalitaire vis-à-vis de chaque citoyen quelle que soit son origine ou son apparence.

- **La création d'une instance externe de contrôle des forces de police quand elles sont accusées de fautes graves.** Elle associera policiers, magistrats, services sociaux et éducatifs, enseignants-chercheurs et citoyens afin de confronter les points de vue et les expériences en garantissant la défense de l'intérêt général. Le système actuel, assuré par l'IGPN (Inspection générale de la police nationale), dans lequel les fonctionnaires suspectés de fautes graves atterrissent entre les mains de leurs collègues, n'est pas satisfaisant, surtout au sommet de la hiérarchie. De plus, le directeur de l'IGPN sera statutairement directeur général adjoint de la police nationale.
- **L'interdiction immédiate des tasers et flashball et la refondation de la doctrine du maintien de l'ordre pour favoriser la désescalade** et la prévention des actes violents. Nous devons démonter les engrenages de violence de deux camps qui s'affrontent. Ainsi seront évités les drames de manifestants choqués, blessés, éborgnés, et des fonctionnaires épuisés, blessés et ayant le sentiment d'être instrumentalisés par le pouvoir politique. En outre, **le démantèlement des brigades anti-criminalité (BAC)** limitera la spécialisation d'unités qui ne font que du flagrant délit et ne permettent pas d'assurer une bonne relation police-population.
- **La création d'une garde nationale** composée de jeunes ayant choisi d'intégrer la réserve pour la protection de la sûreté et l'intégrité de la Nation. Ces volontaires seront affectés aux tâches de sécurité nationale, de sécurité civile ou de la réserve citoyenne, dans le cadre du service citoyen obligatoire.

2 Faire la « garde républicaine » : pour un corps unifié de Police

Depuis l'intégration de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur les structures de coordination se sont multipliées de manière inefficace. Mais la concurrence entre les deux forces continue de faire rage. Dans le contexte d'austérité d'Etat, cela conduit à un recours croissant aux polices municipales pour assurer des missions qui ne sont pas les leurs. Cette désorganisation doit cesser.

Nous proposons **d'unifier les forces de Police dans un même corps constitué** afin de refonder la sûreté de proximité et garantir une égale sécurité des biens et des personnes. Il s'agit de **créer une « garde républicaine citoyenne » afin de mutualiser les différentes missions de la Police dans un même corps** (de proximité, judiciaire, aux frontières, mobile, d'intervention, de renseignement, etc.). Chaque grande direction fonctionnelle aura pour tâche d'améliorer la coopération des unités existantes de police, de gendarmerie et des polices municipales afin de mutualiser les outils et différentes fonctions. Ce corps sera unifié dans le cadre d'un même statut de la fonction publique civile et en conservant le statut de la légitime défense de la police nationale en conformité avec la Cour européenne des droits de l'Homme. Certaines unités de la gendarmerie continueront à être militaires : protection et défense des institutions de l'État (Palais de l'Élysée, Hôtel de Matignon, Palais Bourbon, etc.) et des sites sensibles ainsi que les missions de prévôté (missions de police auprès des armées à l'étranger). Cette force unique intégrera également la plupart des effectifs municipaux (les gardes champêtres et agents de surveillance des voies publiques resteront gérés par les collectivités locales) afin de les affecter en priorité dans la police de proximité sur les territoires qu'ils connaissent déjà.

Un tel corps unifié de la police garantira mieux l'égalité des citoyens devant le service public de sécurité. Cela permettra d'en finir avec la présence policière inégale sur le territoire français. Ce corps unifié des missions de Police sera donc la base d'un **plan national de relocalisation des forces de police**, en concertation avec les citoyens.

3 Lutter contre la petite délinquance

Combattre la criminalité avec efficacité nécessite là encore de regarder avec raison les tâches quotidiennes des policiers et gendarmes. Cela suppose aussi de choisir nos priorités pour comprendre les causes de la petite délinquance. C'est pour cela que nous défendons de nouvelles ambitions d'une sécurité juste et efficace par :

- **Le renforcement des politiques de prévention** en évitant les phénomènes de mises en danger qu'ils soient sociaux, économiques, scolaires ou urbains. Elles ont pour premier objectif de bloquer à la racine les parcours délinquants. La prévention suppose de renforcer les formations des professionnels, leur nombre et leur déploiement sur l'ensemble du territoire, à commencer par la multiplication des cellules de veille mineurs entre les différents acteurs. Elle se base sur une démarche bienveillante et par l'accueil généraliste et spécialisé des adolescents en lien avec leur âge et leur maturité en portant une attention particulière aux ressorts liés à l'entrée en trafic.
- **La réhabilitation de la police de proximité** permettra d'affirmer le caractère local de l'action policière. Déployer les mêmes policiers sur les mêmes quartiers inscrit leurs actions dans la durée. Fidélisés sur un territoire à taille humaine, ils peuvent engager un dialogue avec la population. Leur réactivité suppose qu'elle puisse agir efficacement. Une police de proximité se doit d'être acceptée et reconnue comme telle par la population par le traitement quotidien des petits délits. Ces unités seront amenées à co-animer des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) rénovés. Ils privilégieront les réponses et actions de terrain plutôt que des discours ou postures institutionnels.
- **La légalisation contrôlée et encadrée du cannabis** pour désengorger les activités policières et faire le constat d'échec du *tout répressif* des incompetents qui légifèrent depuis des décennies.
- **La fin de la politique du chiffre et la suppression des primes aux résultats**, notamment l'indemnité de responsabilité et de performance des commissaires (IRP) et les primes de résultats exceptionnels (PRE). Les montants seront redistribués via une hausse des salaires de façon progressive aux différentes catégories d'agents.

- **La mise en place d'une recherche scientifique indépendante.** En commençant par supprimer l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (l'ONDRP). Puis en finançant de vrais programmes universitaires de recherche sur les thèmes de la sécurité et de la sûreté. Leurs travaux seront des antidotes contre l'hystérisation du débat sécuritaire nourrie escroqueries statistiques des Nicolas Sarkozy, Manuel Valls, Alain Bauer ou autres « experts » politico-sécuritaires. Ainsi nous en finirons avec ceux qui ne combattent pas le crime mais qui en vivent.



LE RÔLE D'UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Jean-Marie Vauchez,

Président de l'Organisation nationale des éducateurs (ONES)

« Les éducateurs spécialisés interviennent dans le cadre de la prévention mais aussi à l'étape du traitement de la délinquance. C'est l'ordonnance de 1945 qui a donné un régime particulier à la prise en charge des enfants quand ils sont délinquants : on donne une sanction et en même temps il y a un volet éducatif. Cet acquis du Conseil national de la Résistance (CNR) est à protéger.

Dans la répression pénale, il y a des mesures en milieu ouvert : par exemple quelqu'un va faire des Travaux d'Intérêt Généraux en étant suivi par un éducateur spécialisé. Nous avons besoin de sortir du côté idéologique imposant qu'il faut absolument punir les enfants. Le milieu ouvert marche bien et permet de suivre les petits délinquants, c'est beaucoup plus efficace que les centres fermés de Sarkozy.

Le principe de l'éducateur spécialisé repose sur l'absence de mandat institutionnel : « je prends tout le monde, je ne demande pas la carte d'identité et dans la mesure où il y a une demande, je m'en occupe. ». Si vous intervenez avec une étiquette de force de l'ordre vous pouvez difficilement faire de l'éducation. L'éducateur ne peut pas faire le policier, et inversement. Chacun doit avoir sa place, pour que chacun puisse faire son travail. »

4 Agir en bon ordre

Les gouvernements austéritaires successifs ont eu des effets dévastateurs sur les effectifs et la formation des policiers et gendarmes. Il est temps de renforcer vraiment les moyens humains en quantité et en qualité. Pour cela, il faudra **assurer une formation renforcée et un recrutement de 10 000 personnels supplémentaires, par :**

- Le recrutement de 5 000 agents administratifs pour libérer policiers et gendarmes aptes à aller sur le terrain et qui travaillent aujourd'hui sur des postes administratifs ;
- Le retour des effectifs de policiers et gendarmes à ceux de 2007 (soit le recrutement de 3 000 agents) ;
- Le doublement des effectifs de la police technique et scientifique (soit l'embauche de 2 000 nouveaux personnels) ;
- La suppression du statut précaire et peu qualifié des 11 000 adjoints de sécurité en permettant la formation et la titularisation de celles et ceux qui le souhaitent ;
- Le passage à deux ans de la durée de formation des élèves gardiens de la paix et la réouverture des écoles nationales de police passées de 25 à 10 ces dix dernières années.

L'État doit réinvestir des moyens suffisants pour assurer ses missions de service public par :

- Des moyens en matériel suffisants, adaptés aux missions de police (parc automobile, uniformes et matériel quotidien) avec un renouvellement du parc informatique sous contrainte de la sécurisation des échanges d'informations ;
- Un plan de rénovation et de construction des locaux, en luttant en priorité contre la « clochardisation » des commissariats et l'abandon de certains territoires et en alliant l'accueil humain du public et les impératifs opérationnels.

Enfin, **l'apaisement des conflits existant au sein de la police** sera recherché en priorité par la mise en place d'instances internes de dialogue. Elles émettront des recommandations de fonctionnement et de refondation du climat social dans des institutions poussées à bout par des ordres politiques contradictoires.

5 Traquer la délinquance financière

Les pires trafics n'ont pas de nom, pas de visage, ils ne font pas la une des journaux, et pourtant le crime financiarisé domine le crime. La première exigence face à ce mastodonte, c'est la volonté politique, dont manquent cruellement les gouvernements successifs et les instances européennes. Il est urgent d'agir au contraire de tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant. Cette traque commence par **l'adoption d'une loi contre la corruption et les conflits d'intérêt. Elle instaurera une peine de déchéance des droits civiques en cas de fraude fiscale** ou d'activités illicites permettant le financement d'activités terroristes. **Elle permettra la réquisition des entreprises qui collaborent avec les agresseurs.**

Cette lutte doit être une cause nationale et s'appuyer sur **la coopération renforcée entre le ministère des Finances, le ministère de la Justice et le ministère de l'Intérieur** pour permettre des opérations de contrôle global. Cela passera par :

- Le contrôle des mouvements des capitaux pour renforcer la lutte contre les trafics financiers.
- La fin d'une police et d'une justice à deux vitesses en augmentant nettement les effectifs de police affectés à la lutte contre la délinquance en col blanc en lien avec le fisc, les douanes et la justice financière.
- Le renforcement et la restructuration des douanes en réaffirmant des missions de contrôle des importations pour lutter contre les trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains.

Enfin, le parquet doit pouvoir engager des poursuites sur les questions fiscales, comme sur les autres sujets. Ainsi, **la suppression du monopole du déclenchement de poursuites judiciaires par l'administration fiscale en cas de fraude (connu sous le nom de « verrou de Bercy »)** permettra à la justice d'enquêter sur la corruption et les transferts financiers à sa propre initiative.

6 Une politique antiterroriste rationnelle

La maîtrise retrouvée de la parole publique vise à créer un cercle vertueux entre médias, services et population pour combattre les terroristes. Le ministère de l'Intérieur doit cesser d'être le ministère de la peur irrationnelle et devenir celui de la paix civile.

La première tâche est d'arrêter la guerre pour tarir le vivier et le terrain d'entraînement de l'ennemi par :

- **Le refus de la logique du choc des civilisations et de la « guerre intérieure »** et la sortie des guerres déstabilisatrices et des alliances hypocrites avec les pétro-monarchies du Golfe ;
- **La mise en œuvre d'une stratégie globale de lutte contre Daesh** « hors limites » et la création d'une coalition universelle sous l'égide de l'ONU ciblant les composantes économiques (blanchiment d'argent, ressources pétrolières, approvisionnement internet) ;
- **La sortie de l'Otan pour instaurer l'indépendance de la France dans le monde** et refuser d'être à la remorque des folies impériales des États-Unis d'Amérique.

La deuxième étape consiste en l'amélioration de la prévention et la lutte raisonnée contre l'embrigadement par :

- **La prévention** en assumant le rôle central de l'Éducation, de la Sécurité sociale, des services publics de proximité et des mécanismes socio-économiques et psychiques. La réponse aux racines des violences aveugles n'est pas policière mais multifactorielle. Elle nécessite de revenir sur l'autonomisation de l'enjeu sécuritaire dans le débat politique. Il y a un réel besoin d'un travail interministériel de fond sur les actions face aux publics pouvant basculer dans les actes meurtriers. Nous engagerons une stratégie politique globale pour **renforcer les anticorps républicains et supprimer le terreau des communautarismes** par plus de République, de laïcité, d'éducation, de justice sociale et d'implication citoyenne.

En parallèle, **le soutien aux démarches de signalement par les proches** permettra l'intégration des personnes suspectées dans des programmes de prise en charge contre l'embrigadement.

- Le développement de peines de substitution à la prison pour les courtes peines. La prison est actuellement un lieu d'embrigadement et de constitution de réseaux. Les peines de Travaux d'intérêt général (TIG) sont aujourd'hui trop peu prononcées faute d'engagement des institutions, collectivités et associations.
- La réflexion sur le rôle de la presse dans la propagation de la terreur et des messages des criminels par leur course à l'audience et au voyeurisme. La liberté d'informer ne doit pas exonérer les médias et journalistes de leur responsabilité dans le jeu médiatique des réseaux terroristes.

Le troisième aspect essentiel repose sur des services de renseignement efficaces par :

- Le renforcement du renseignement territorial et humain. Nous reviendrons sur la fusion de la DST et des RG. Cette respecialisation du renseignement permettra de privilégier l'infiltration, le travail de terrain et le redéploiement intelligent. A rebours de l'illusion du tout technologique, cela permettra de renforcer les moyens d'analyses des renseignements collectés. La diversification du renseignement permettra ainsi d'assurer des approches complémentaires des informations et de garantir des contre-pouvoirs en recrutant des analystes et des traducteurs en nombre suffisant ;
- La remise en question des pratiques et dispositifs de surveillance de masse sur l'Internet et les réseaux téléphoniques, inefficaces et liberticides ;
- La focalisation du renseignement sur les menaces sécuritaires et économiques hexagonales, et non sur la surveillance des mouvements sociaux ;
- La restauration de l'indépendance nationale en matière de renseignement, via la fin de la tutelle de fait exercée par les agences anglo-saxonnes, et la défense de l'échange d'information dans les discussions pour constituer une coalition universelle contre Daesh.

Pour être efficace dans la durée, une politique antiterroriste rationnelle devra enfin tourner le dos aux logiques d'exception par :

- **La sortie de l'état d'urgence à l'initiative du Parlement** et le refus de l'État d'urgence permanent par l'abrogation des dispositions de la loi Urvoas du 3 juin 2016.

- **L'arrêt progressif des opérations « Sentinelle »** (type Vigipirate) et le passage à une surveillance ciblée des lieux publics par les effectifs renforcés de la police, la gendarmerie, la garde nationale et non l'armée.
- **La judiciarisation de la lutte antiterroriste.** Cela passe par moins de mesures administratives sans suites judiciaires, l'accélération des procédures, la suppression de toute juridiction spécialisée et l'augmentation des moyens de la justice anti-terroriste afin de garantir une lutte efficace, durable et respectueuse des droits et libertés fondamentaux.
- **La création d'un établissement public universitaire** pour faire le lien entre la recherche indépendante interdisciplinaire et les services dont la mission principale sera l'évaluation de la menace. Cela passera par la suppression du Conseil supérieur à la formation et à la recherche stratégique.
- **Le renforcement des prérogatives du Parlement en matière de sécurité** avec la création d'une commission permanente devant laquelle les services rendent compte, en augmentant les pouvoirs d'injonction et du droit de citation de la « délégation parlementaire au renseignement ».

Conclusion : ordre public et vertu civique

Le consentement à l'autorité et le recours de l'État à la force pour faire appliquer la loi repose d'abord sur la légitimité des lois, des ordres et de ceux qui les appliquent. Une loi juste élaborée démocratiquement, la fin des privilèges et des passe-droits, une police républicaine, une justice égalitaire et véritablement rendue « au nom du peuple français », voilà de quoi le pays a besoin. Et cela n'est possible que dans le cadre du processus populaire d'une assemblée constituante refondant les institutions de la Nation. **Les propositions avancées dans ce document ne prennent ainsi tout leur sens qu'en s'intégrant dans la globalité du programme *l'Avenir en commun*.** S'attaquer à la petite délinquance, le crime organisé ou la délinquance en col blanc nécessite d'en comprendre les sources différentes. Rien ne peut se penser sans faire appel à une refondation de l'École, l'éradication de la misère et du chômage, l'attaque des inégalités socio-économiques, la fin de l'impunité dont profitent les puissants, l'accès égalitaire aux services publics ou encore une généralisation de la Sécurité sociale.

Il nous faut mobiliser l'énergie des individus pour se transformer eux-mêmes pour pouvoir transformer la société. Il n'y pas de République sans Républicains. Et pas de souveraineté du peuple sans citoyens souverains sur eux-mêmes. Ce ressort individuel de la souveraineté s'appelle la vertu civique. C'est la force personnelle qui permet à chacun de dépasser son intérêt particulier pour comprendre l'intérêt général. Cette vertu est impossible à développer dans un système où règne l'oligarchie.

L'arbitraire des puissants comme les privilèges de l'argent sapent toute vertu républicaine dans l'ensemble du corps social. **On ne pourra donc faire vivre une société sûre sans éliminer l'oligarchie de la conduite des affaires publiques.** La vertu républicaine étant impensable dans une société capitaliste où l'argent corrompt tout, l'oligarchie utilise l'appareil sécuritaire non seulement pour garantir l'ordre mais pour réprimer toute velléité de changement. L'oligarchie retourne ainsi l'État contre le peuple voulant exercer ses droits. Sans nier la part de responsabilité individuelle inhérente à tout acte humain, nous pensons que la surenchère sécuritaire est toujours le signe d'un échec de la société à régler un problème humain, social, éducatif sanitaire. Pour nous, la société française ne souffre pas d'abord du manque d'autorité mais du manque d'égalité.

Sécurité et sûreté : retour à la raison

Les livrets de la **France insoumise** complètent **l'Avenir en commun**, le programme de la France insoumise et de son candidat **Jean-Luc Mélenchon**.

L'Avenir en commun n'a de sens que si nous le construisons ensemble au cours d'un processus collectif de débats.

La collection des «livrets de la France insoumise» offre cet espace d'échanges pour enrichir le programme en continu. Les livrets abordent une variété de sujets qui donneront à la France son nouveau visage et l'inscriront différemment dans le monde. On peut gouverner autrement le pays si l'on se tourne vers le peuple.

Chaque livret expose les enjeux du sujet et dessine les perspectives d'une révolution citoyenne dont notre pays a tant besoin. Chaque livret présente aussi les mesures nécessaires pour y arriver. Le tout sera à chaque fois le fruit d'un travail collectif et coordonné.

Le programme *l'Avenir en commun* est élaboré sous la direction de Charlotte Girard, juriste et Jacques Généreux, économiste.

La collection des «livrets de la France insoumise» est coordonnée par Laurent Levard, agroéconomiste et Danièle Obono, chercheuse en anthropologie sociale.



Retrouvez toutes les informations
sur le programme l'Avenir en commun
sur www.jlm2017.fr